Mise en ligne: 2 juin 2020.

Dernière modification: 15 juillet 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

GRAND HÔTEL, rue des Brodeurs (rue Jules-Ferry), Hanoï

Épisode précédent :

Hôtel du Lac (1889-1892), qui avait lui-même succédé au Grand Hôtel (J.-B. Carabelli).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi-Hotel_du-Lac.pdf

Publicité (*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1892)

GRAND HOTEL

DE HANOÏ

TENU PAR M. GIGUET

Ancien HOTEL DU LAC Réouverture le 1^{er} juillet

(L'Avenir du Tonkin, 6 juillet 1892)

Comme nous l'avions prévu, le Grand Hôtel d'Hanoï, qui a ouvert ses portes le 1^{er} juillet, obtient la faveur du public qui se presse matin et soir dans la vaste salle du café

La grande terrasse en plein air qu'on est en train d'installer sera probablement inaugurée dimanche prochain.

Il faudra encore quelques jours pour l'aménagement des chambres et des appartements meublés entièrement à neuf.

Publicité (*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1892-28 juin 1893)

GRAND HOTEL DE HANOÏ TENU PAR M. GIGUET

Ancien HOTEL DU LAC TRANSFORMÉ CAFÉ AVEC TERRASSE DONNANT SUR LE LAC

> PENSION BOURGEOISE AVEC VINS BLANCS ET ROUGES 35 \$ PAR MOIS

Déjeuners, dîners & banquets sur commande pour la ville et la province Pâtisserie, bombes glacées, glaces et sorbets à emporter

CHRONIQUE LOCALE (L'Avenir du Tonkin, 22 avril 1893)

La troupe Lavagne a donné avant-hier soir son premier concert dans la grande salle de l'hôtel Giguet où une scène fort coquettement arrangée avait été dressée.

Dès neuf heures, la salle est remplie et nous remarquons au premier rang un grand nombre de dames que le spectacle, un peu houleux et gai de la salle, met en belle humeur.

Mon Isménie, comédie-vaudeville de Labiche a commencé cette soirée. Nous ne sauvions trop complimenter les artistes qui ont figuré dans cette amusante comédie et joué avec beaucoup de talent et d'entrain les divers rôles de la distribution.

M. Fournier est un Vancouver très naturel dont les colères sont fort amusantes ; M. Manoël joue avec beaucoup de verve et de naturel le rôle de l'amoureux Dardenbeuf. Parmi les dames, Mlle J. Debry fort jolie et très gracieuse en Isménie, Mlle Rachel, une soubrette mâtinée de rosière dont la courte apparition sur la scène a été très applaudie, enfin madame de Sénau, dont on ne saurait faire que des éloges.

Deux monologues *Oh! Monsieur* et la *Petite chute* ont eu beaucoup de succès et ont été dits avec un grand charme par Mme Debry que nous espérons voir bientôt dans quelque pièce où sa présence en scène sera de plus longue durée.

Madame Lavagne et M. Fournier, ont, comme fin de spectacle, joué au *Mari dans du Coton*. Le spirituel vaudeville de Thiboust a eu son succès habituel.

Nous félicitons Madame Lavagne de nous nous avoir amené au Tonkin une troupe aussi complète et à laquelle nous souhaitons une complète réussite.

J. GIGUET PROPRIÉTAIRE DU « GRAND HOTEL »A HANOI (*L'Avenir du Tonkin*, 15 et 19 août 1893)

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, depuis le 12 août courant, il a changé entièrement son personnel de restaurant et qu'on trouvera dans son établissement, une cuisine très soignée et un service irréprochable.

Il pense, par ces réformes, répondre efficacement aux desiderata de son honorable clientèle, et il espère qu'elle voudra bien lui continuer la confiance dont il a toujours été très honoré.

(En raison du taux onéreux de la piastre et ne voulant pas augmenter le prix de la pension, qui est de 35 piastres par mois. M. Giguet a l'honneur d'informer MM. les pensionnaires que le menu sera composé de 4 plats apprêtés avec beaucoup de soins).

M. Lagarde, officier d'ordonnance de M. le gouverneur général, a accompagné jusqu'à Hanoi deux officiers de l'état-major général japonais : M. le commandant Ouchara Jusak et M. le lieutenant Yamada Joshimato. Ces deux officiers sont chargés d'une mission spéciale au Tonkin. Ils sont descendus au Grand Hôtel Giquet.

arie mission speciale au Torik

CHRONIQUE JUDICIAIRE Tribunal d'Hanoï

Audience du mercredi 18 septembre (*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1893)

Birot contre Giguet, M. Dessesquelles pour M. Birot réclame le paiement de 800 \$ placées par ce dernier dans la maison de commerce. Me Mézières, pour M. Giguet, répond que cette somme sera comptée à l'une des époques où M. Giguet pourra cesser son commerce, juillet 1895, juillet 1898, ou juillet 1901.

CHRONIQUE JUDICIAIRE AUDIENCES DES 13 ET 15 DÉCEMBRE1893 (L'Avenir du Tonkin, 16 décembre 1893)

Affaire Giguet contre Freynet et Josserand. — Me Jollivet, au nom de M. Giguet, expose que son client, sur les instances de M. Freynet, avait fait venir de Saïgon et par les soins de M. Josserand, une équipe de dix boys chinois pour servir au Grand Hôtel. Mal servi par ceux auxquels il s'était adressé, M. Giguet avait dû céder aux instances de sa clientèle, renvoyer cette équipe et la rapatrier à ses frais. Le remboursement des frais d'aller et retour de cette équipe et les dépenses de tous genres qu'elle a occasionnées sont aujourd'hui réclamées aux fournisseurs de cette équipe. Comme toujours, ces derniers se rejettent la responsabilité, en oubliant que tous deux ont reçu une commission.

Les circonstances atténuantes sont habilement plaidées par MMe Bouchet et Delostal.

On n'a pas eu le temps d'apprécier le mérite de cette équipe, elle a été mal présentée à la clientèle de M. Giguet et cette clientèle l'a rejetée avec le parti-pris que met souvent le public à rejeter, à une audition de débuts, les meilleurs artistes dramatiques. Du reste, ces boys faisaient les délices des Saïgonnais.

Dans une réplique, Me Jollivet démontre que des malentendus de ce genre ne peuvent exister ; il est impossible que toute la clientèle de M. Giguet se soit émue sans motifs, il est impossible que M. Giguet ait assumé les frais de rapatriement et les aléas d'un procès s'il y avait quelque espoir de faire accepter cette équipe dans un temps plus ou moins long. Elle n'a pas été acceptée parce qu'elle n'était pas acceptable.

CHRONIQUE LOCALE (*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1893)

Hier vendredi a eu lieu à l'hôtel Giguet un banquet offert par les avocats eux magistrats, à l'occasion de la constitution du barreau. Un heureux concours de

assises avaient fait monter la plupart des magistrats. La famille judiciaire était donc au grand complet ; la plus franche gaieté n'a pas cessé de régner pendant tout le banquet. SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE (L'Avenir du Tonkin, 10 janvier 1894) Le buffet est tenu par M. Giguet, qui n'avait rien négligé pour être à la hauteur de sa tâche. PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (Section de Hanoï) (L'Avenir du Tonkin, 24 janvier 1894) Les membres adhérents de la 967^e section ainsi que les membres de la 950^e section (Haïphong) habitant Hanoï, dont la mutation est régulière depuis le 1er janvier 1893, sont convoqués en assemblée générale le jeudi 25 janvier courant, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel Giguet. L'ARRIVÉE DES OFFICIERS ET MARINS RUSSES À HANOÏ (L'Avenir du Tonkin, 31 janvier 1894) On accompagna tout d'abord MM. les officiers à l'hôtel Giguet, où des appartements avaient été retenus pour eux, et les marins à l'hôtel Tisseyre [Hôtel des Colonies] où ils trouvèrent une délégation, composée de dix sous-officiers des différents corps présents à Hanoï, chargée de les piloter et de pourvoir à tous leurs besoins.

circonstances avait amené à Hanoï tous les avocats d'Haïphong au moment où les

CHRONIQUE LOCALE (*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1894)

Ce soir la loge maçonnique d'Hanoï offre à M. de Lanessan un banquet qui aura lieu à l'hôtel Giguet.

* * *

Le bal travesti de la Société philharmonique, qui avait été retardé en raison des fêtes en l'honneur des officiers russes, aura lieu ce soir à 9 heures et demie dans les salons de l'Hôtel Giquet.

M. le gouverneur général et madame de Lanessan s'y rendront aussitôt après le banquet de la loge maçonnique.

On nous dit merveilles de cette fête à laquelle rien ne manquera, ni les toilettes exquises, ni les costumes originaux, ni les femmes charmantes, ni les surprises agréables.

· _____

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE PHU-LANG-THUONG À LANG-SON (L'Avenir du Tonkin, 27 décembre 1894)

......

Nous sommes partis assez tôt le matin de Phu-lang Thuong, le temps était splendide, mais frais, très frais même, et les estomacs sont admirablement préparés pour faire honneur au déjeuner. M. l'ingénieur Balliste, représentant l'entreprise, n'a pas voulu que ses invités puissent manquer de la moindre des choses et un excellent lunch a été préparé par la maison Giguet, de Hanoï.

.....

ANNONCE LÉGALE

ÉTUDE DE M^e DEVAUX, AVOCAT-DÉFENSEUR À HAIPHONG, BOULEVARD HENRI-RIVIÈRE (*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1895)

D'un acte sous signatures privées fait double à Haïphong, le 29 janvier et à Hanoi, le 31 janvier 1895, enregistré à Haïphong le 12 février 1895, folio 39, case 259, par le receveur qui a perçu sept piastres 55 cents pour les droits ;

Il appert:

Que M. P. L. LAFEUILLE, propriétaire demeurant à Hanoï, et MM. A. CHAFFANJON et C^{ie}, négociants, demeurant à Haïphong, ont formé une société en nom collectif pour l'exploitation d'un hôtel café restaurant, connu sous le nom de GRAND HOTEL à Hanoï, rue Jules-Ferry.

La raison et la signature sociale sont : P. L. Lafeuille et A. Chaffanjon et Cie.

Les pouvoirs des deux associés sont égaux pour la gestion de la société, ils ont tous les deux la signature sociale, mais ils ne pourront en faire usage que pour les affaires sociales.

Le siège de la société est fixé à Hanoï au Grand Hôtel, rue Jules-Ferry.

La durée de la société est fixée à trois années qui ont commencé à courir le 1^{er} février 1895 pour prendre fin le 1^{er} février 1898.

Le capital social est de douze mille piastres, il est représenté par l'apport qu'ont fait par portions égales les associés du matériel, des approvisionnements, des créances, de l'achalandage et de la clientèle de l'ancien hôtel Giguet, dont ils étaient co-propriétaires par indivis.

Un double du dit acte de société a été déposé le 18 février 1895 au greffe du tribunal civil de première instance d'Hanoï, faisant fonctions «le tribunal de commerce et de justice de paix.

Pour extrait,

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES (L'Avenir du Tonkin, 27 avril 1895)

Jeudi soir a eu lieu, au Grand Hôtel, la première réunion publique en vue des élections municipales. À 9 heures, la terrasse était pleine, presque tout Hanoï était là.

.....

AVIS (*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre-18 décembre 1895)

MM. Lafeuille et Chaffanjon. propriétaire du GRAND HÔTEL, de Hanoï, informent le public que M. Huret ne fait plus partie du personnel de l'hôtel.

Publicité (*L'Avenir du Tonkin*, 29 février-30 décembre 1896)



HOTEL MEUBLÉ

GRAND HÔTEL DE HANOI

Rue Jules Ferry

CHAMBRES À LA JOURNÉE et au mois

REMISES ET ÉCURIES

À VENDRE (L'Avenir du Tonkin, 7-18 mars 1896)

Le GRAND HÔTEL DE HANOÏ le mieux situé de la ville. Grandes salles de café et de restaurant avec matériel en très bon état. 20 chambres meublées.

Il sera accordé toute facilité pour le paiement.

S'adresser: à M. Lafeuille à Hanoï. à M. Chaffanjon à Haïphong.

CHRONIQUE LOCALE (L'Avenir du Tonkin, 30 décembre 1896)

Le 28 décembre est décédé à Phu-lang-Thuong M Devaux (Marius), restaurateur, copropriétaire du Grand-Hôtel. M. Devaux avait 58 ans, il est mort des suites d'une bronchite.

Nous adressons à M. Devaux, son frère, et à sa famille nos vives condoléances.

Mariage
Hanoï, 26 janvier 1897
Louis Poncept, né à Pont-de-Vaux (Ain), le 7 mars 1871.
Cafetier-limonadier au Grand Hôtel du Lac, futur propriétaire d'Hanoï Hôtel, et Marguerite Simon, née à Châtillon-sur-Loire, le 19 février 1870, fille de Léonce, Eugène Simon, propriétaire, et de Caroline, Élise Musson. Institutrice.

Hanoï (*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-872)

Hôtels:

Bouffier, « Hôtel du Lac », rue Jules-Ferry.

bourner, « rio